

## COMPTE-RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL du 20 OCTOBRE 2022

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

**Présents :** Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIEL-GETTO, Geneviève TAILLEFER, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Nathalie ROBERT, Carmen LUZ.

**Absents excusés :** Mmes et Mrs Rémi BELBEZE (procuration F. GONZALEZ), André FALCOU (procuration B. DUCLOS)

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Carmen LUZ** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### ■ **COMPTE EPARGNE TEMPS :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de mise en place du compte épargne temps. Il a été soumis au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Aude. Ce compte épargne temps permettra aux agents qui le souhaitent d'accumuler des droits à congés rémunérés. Il permettra de capitaliser sur plusieurs années des jours de congés non pris et de les solder ultérieurement de manière continue ou fractionnée. Les jours inscrits au CET pourront être indemnisés sous certaines conditions. Proposition d'instaurer le compte épargne temps à partir du 1er novembre 2022.  
*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **CONVENTION COVALDEM/COMMUNE :**

Cette convention a pour but d'acter l'aide financière apportée par le COVALDEM 11 (Collecte Valorisation des Déchets Ménagers) à la commune de Barbaira pour l'aménagement paysager des points de collecte des déchets ménagers.  
*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **FONDS DE CONCOURS AU TITRE DU FPIC 2022 :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des aides intercommunales aux investissements communaux une aide financière peut être sollicitée au titre de l'année 2022. Il propose de solliciter le FPIC 2022 pour les travaux d'aménagement du pumptrack.  
*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### ■ **DEMANDE DE SUBVENTION 2023 :**

Proposition de solliciter une subvention auprès du Syndicat Audois d'Energies & du Numérique pour les travaux de rénovation de l'éclairage public rue de l'église et cœur de village.  
*Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.*

*A Barbaira le 20 octobre 2022.*

Le Maire,  
J. FABRE.

